

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	OR / FG	
DATE DE LA REUNION	Jeudi 17 octobre 2024	
	<p><u>PRESENTS</u></p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne • Hugo DALBY, Conseiller Métropole de Lyon • Morgane GUILLAS, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne • Corinne SUBAI, Conseillère Métropole de Lyon <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Florent GIRAUD, directeur de l'ENM • Charlotte LAVIE, responsable administratif et financier • Clémence Coquard, responsable vie scolaire • Sylvie COINTET, coordination territoriale • Alain BOISSIN, responsable technique, • Onilalao RAJAONARIVelo, secrétaire de direction 	<p><u>EXCUSES</u></p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne • Aurélie LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne • Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne • Caroline LAGARDE, Conseillère Métropole de Lyon • Anne REVEYRAND, Conseillère Métropole de Lyon <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none"> • HORREIN-BEFFY Adélaïde, directrice de la Culture, Métropole de Lyon • Noëlle SCARAFIA, trésorière municipale de Villeurbanne • Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne • MEYER Simon, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne • Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon • Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENM • Clara GIROUSSE, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics
	La séance débute à 18:10	
	Lieu : en PRESENTIEL – en salle Grenier à musiques – ENM de Villeurbanne	

Monsieur Stéphane Frioux attribue le pouvoir : quatre membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et quatre pouvoirs sont attribués, soit **huit membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan		X	Madame GUILLAS
DALBY Hugo	X		
FRIOUX Stéphane	X		
GUILLAS Morgane	X		
LAGARDE Caroline		X	
LOIRE Aurélie		X	Madame SUBAI
REVEYRAND Anne		X	Monsieur DALBY
SUBAI Corinne	X		
VAN STYVENDAEL Cédric		X	Monsieur FRIOUX
TOTAL : 8 membres représentés	4	5	4

Points divers :

- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 28 juin 2024
- Conventions signées par le Président depuis le dernier comité syndical :
 - Avenant à la convention de partenariat BAAM Productions 2024-2025
 - Convention de partenariat entre l'ENM et le Beatume Orchestra
- Etude sur la tarification au quotient familial : point d'étape
- Calendrier des Conseils d'Établissement de l'année 2024-2025

Projet de Délibération n°2430 : Décision Modificative numéro 2

Mme Lavie : rappelle qu'afin de rééquilibrer certaines dépenses et recettes de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024, il est proposé d'effectuer des opérations de transfert de crédits sans modification de l'équilibre général du budget voté.

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de Délibération n°2431 : Convention de partenariat entre l'ENM et le Théâtre de l'Iris pour l'année scolaire 2024-2025

La convention fixe les participations du théâtre de l'Iris et de l'ENM dans le cadre du cursus de formation des étudiants en cycle préprofessionnel de Théâtre ainsi que la mise en œuvre d'une dimension théâtrale de l'éveil artistique.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de Délibération n°2432 : Convention d'occupation à titre précaire de l'ENM et l'association du Théâtre de l'Iris pour l'année scolaire 2024-2025

La convention a pour objet de permettre l'occupation par le théâtre de l'IRIS de la salle Copeau de l'ENM dans le cadre de l'organisation de l'enseignement initial du Théâtre.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2433 : Convention de partenariat entre l'ENM, la Maison Copeau et le Théâtre de l'Iris

La convention fixe les termes de la collaboration entre La Maison Jacques Copeau, le Théâtre de l'Iris et l'ENM afin de permettre aux élèves de troisième cycle renforcé de théâtre de participer aux rencontres de la Maison copeau du 24 au 27 octobre 2024.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2434 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Cité scolaire René Pellet (élèves en élémentaire)

Ce partenariat, établi pour 2024-2025, permet aux élèves de 3 classes élémentaires de la cité scolaire René Pellet de découvrir une pratique musicale avec l'équipe enseignante de l'ENM.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2435 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Cité scolaire René Pellet (élèves en 5^{ème})

Ce partenariat est de même nature que celui évoqué précédemment mais s'adresse à des élèves collégiens de la cité scolaire.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2436 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Cité scolaire René Pellet (PPES)

Ce partenariat définit les conditions de collaboration entre la Cité René Pellet et l'ENM dans le cadre de la mise en œuvre du projet « territoire et médiation » des étudiants en classe préparatoire à l'enseignement supérieur.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2437 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Fougeraie Médipôle Hôpital Mutualiste

La convention permet à une élève hospitalisée de poursuivre une pratique musicale pendant son hospitalisation. Elle permet également de mettre en place des ateliers avec un groupe d'enfants hospitalisés dans le service ainsi que de proposer des temps de concerts des élèves de l'ENM accompagnés par un enseignant.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2438 : Convention de partenariat entre l'ENM et le Collège Gilbert

CHABROUX

La convention a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre à la rentrée de septembre 2024 d'une option Orchestre au collège.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2439 : Convention de partenariat entre l'ENM, le Centre Social de Cusset et le Collège Gilbert CHABROUX

La convention présentée définit les modalités d'organisation du partenariat entre l'ENM, le collège Gilbert CHABROUX et le Centre social de Cusset pour l'organisation de cours de danse hip-hop.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2440 : Convention de partenariat entre l'ENM, l'IEM APF les Papillons et LETHE Musical

La convention a pour objet de déterminer les conditions et modalités du partenariat entre l'ENM, LETHE MUSICALE et l'IEM HANDAS.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2441 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'IME Jean BOURJADE

L'ENM et l'IME Jean BOURJADE s'associent pour mettre en place des ateliers de pratique de la musique destinés à deux groupes de jeunes de l'IME.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2442 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'IEM Scolaire les Papillon APF France Handicap

L'ENM et l'IEM s'associent pour mettre en place des ateliers de pratique artistique réalisés par une enseignante de l'ENM à destination d'un groupe de jeunes de l'IEM les papillons

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2443 : Convention de partenariat entre l'ENM et le Comité de Villeurbanne du Secours Populaire

La convention présentée en annexe a pour objectif de fixer les termes du partenariat entre l'ENM et le Comité de Villeurbanne du secours populaire. Dans ce cadre l'ENM s'engage à accueillir 2 stagiaires pour une observation de 3 à 5 jours entre le 9 et 15 décembre 2024 ainsi que le groupe complet de stagiaires pour une visite de l'ENM et lors d'une programmation de spectacle de l'ENM.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Projet de délibération n°2444 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'INSA (REPORTEE)

Prochain CS : 16 décembre 2024